

# VOYAGE DANS LE TEMPS

du 7 juillet au 1 août 2025

CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF (CLE) OUVERT A LA SEMAINE  
POUR LES ENFANTS DE 3 À 14 ANS

## PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT

- LE DOSSIER D'INSCRIPTION REMPLI ET SIGNE**
- LA FICHE SANITAIRE REMPLIE ET SIGNEE**
- COPIE DU CARNET DE VACCINATION**
- L'ATTESTATION D'ASSURANCE**
- LE PAIEMENT** (chèque à l'ordre du trésor public et chèques vacances uniquement)
- LA NOTIFICATION C.A.F.** (feuille verte p° année 2024 si bénéficiaire)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**

**INSCRIPTIONS : RETOUR AVANT LE 29 JUIN 2025**

## LES DOSSIERS DOIVENT ETRE DEPOSES AU SECRETARIAT DE MAIRIE

Madame, Monsieur,

Le centre de loisirs de FAMPOUX ouvrira ses portes du **7 juillet aux 1 août 2025** aux enfants de 3 à 14 ans, qu'ils soient Fampolois ou d'une Commune limitrophe dans la limite des places disponibles.

Un **accueil échelonné** sera assuré chaque jour d'ouverture

le matin de **7H30 à 9H00** le soir de **17H à 18H30**

Les **activités** débuteront le matin de **9H à 12H** et se poursuivront l'après-midi de **14H à 17H**

Un service de restauration est prévu de 12H à 14H.

### ATTENTION TARIFICATION A LA SEMAINE EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL

#### FAMPOLOIS et EXTERIEUR SCOLARISE A FAMPOUX

1er enfant 1 semaine (5 j.)	QF < 617 = 32.50 €	QF > 617 = 35.00 €
<b>Attention du 15 au 18 juillet</b> (4 j.)	QF < 617 = 26.00 €	QF > 617 = 28.00 €
à partir du 2e enfant 1 semaine (5j.)	QF < 617 = 28.85 €	QF > 617 = 31.40 €
<b>Attention du 15 au 18 juillet</b> (4 j.)	QF < 617 = 23.08 €	QF > 617 = 25.12 €

#### EXTERIEUR NON SCOLARISE

1 semaine (5 jours)	QF < 617 = 40.75 €	QF > 617 = 41.80 €
<b>Attention du 15 au 18 juillet</b> (4 j.)	QF < 617 = 32.60 €	QF > 617 = 33.44 €

**TARIF DE RESTAURATION** Commune **4.10 €** autre Commune **4,90 €**

#### POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT A LA CANTINE IL SUFFIT

de le mentionner au moment de l'inscription en cochant les cases sur la feuille ci-jointe.

Les repas non annulés dans les délais seront facturés.

Les petits comme les grands se verront offrir un goûter chaque après-midi.

La cantine sera facturée à la fin du mois d'août.

# Accueil de Loisirs

session juillet/ août 2025

Je soussigné(e)

Nom - Prénom du Père : ..... Autorité parentale oui  non

Nom de jeune fille - Prénom de la Mère : ..... Autorité parentale oui  non

Adresse complète .....

N° de Tél domicile ..... **Mail obligatoire** .....

N° des portables : ..... (père) ..... (mère)

Demande l'inscription de

Nom - Prénoms de l'enfant : .....

• Sexe : M  F

• Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

## INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS

**Inscription à la semaine**    du 07 au 11 juillet     du 15 au 18 juillet (4 jours)

                                 du 21 au 25 juillet     du 28 juillet au 01 août

## INSCRIPTION A LA CANTINE

**Inscription à la semaine**

du 07 au 11 juillet     du 15 au 18 juillet (4 jours)

du 21 au 25 juillet     du 28 juillet au 01 août

Numéro allocataire CAF : .....

Adresse de votre CAF : .....

N° S. Sociale : .....

Adresse de votre Caisse primaire : .....

Nom et adresse de votre compagnie d'assurance individuelle :  
.....

J'autorise l'équipe d'animation du centre de loisirs ou un photographe à prendre des photos de mon enfant

OUI

NON

**J'AUTORISE                      JE N'AUTORISE PAS**

veuillez cocher la case utile

mon enfant à quitter le centre de loisirs pour repartir seul à son domicile (adresse située au dos de cette page) **SINON** accompagné(e) de la personne suivante :

.....  
pendant la durée du centre de loisirs.

**DECLARATION**

Je soussigné(e) ..... responsable de l'enfant

..... déclare :

- exact les renseignements portés sur cette feuille et autorise la Direction du centre de loisirs à prendre toutes mesures nécessaires, en cas d'urgence,
- avoir pris connaissance du règlement, des tarifs.
- avoir réglé l'inscription en Mairie.

Personne à prévenir en cas d'accident ..... 

**DATE ET SIGNATURES DES PARENTS**

**FACTURATION**



**RAPPEL : UNE REGIE POUR L'ENCAISSEMENT DES FACTURES A ÉTÉ MISE EN PLACE AVEC UNE FACTURATION A LA SEMAINE. LE PAIEMENT EST DEMANDÉ DÈS L'INSCRIPTION DE L'ENFANT (les chèques seront encaissés dès la fin du centre).**

**LES ESPECES NE SONT PAS ACCEPTEES.**

**Les tarifs du centre de loisirs ont été calculés grâce à l'aide financière de la**

